

Conservatoire de musique

Place Reine Astrid, 2 - 7500 Tournai

Point GPS : 50.604951, 3.388258

Téléphone : +32 69/45.25.90

Téléfax : +32 69/45.25.99

Email : conservatoire@tournai.be

Site internet : conservatoire.tournai.be

Horaires : du lundi au vendredi de 14h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 12h pendant l'année scolaire.

Une valeur sûre

Suivant l'évolution de la société, le Conservatoire de la Ville de Tournai apporte depuis 1829 sa contribution à l'épanouissement culturel et artistique de la cité. Il offre un large éventail de formations de nature à apporter à l'enfant (dès 5 ans), à l'adolescent mais aussi à l'adulte, un complément de culture essentiel à son épanouissement personnel, sans négliger la part de divertissement et de plaisir.

A Tournai, mais aussi à Antoing, Blandain, Frasnes, Leuze et Pecq

Le Conservatoire et ses différentes implantations sont de véritables lieux de vie pluralistes où se développe un épanouissement global de l'individu, prenant en compte sa personnalité dans toutes ses composantes : sociale, intellectuelle, corporelle, culturelle.

Les trois domaines artistiques enseignés

L'établissement organise des cours dans les domaines suivants :

- la musique ;
- les arts de la parole et du théâtre (dont les techniques du spectacle) ;
- la danse.

Particulièrement démocratique

Les enfants jusqu'à 12 ans sont exemptés du droit d'inscription, lequel reste très démocratique pour les ados et les adultes. Il existe, par ailleurs, de nombreuses possibilités d'exemption. Le Conservatoire propose un service de location d'instruments dont peut bénéficier l'élève durant ses trois premières années d'études.

Un enseignement de qualité

La cohabitation des domaines constitue un terrain fertile et particulièrement utile à la formation générale d'un individu. L'articulation des cours entre eux lui assure le bénéfice d'une formation cohérente, basée sur la progression de connaissances acquises en parallèle.

Les cours semi-collectifs permettent une individualisation de l'enseignement, un travail spécifique sur l'élève, sur sa maîtrise technique mais aussi sur l'acquisition progressive de son autonomie, de son intelligence artistique et de sa créativité.

De nombreuses auditions publiques, auxquelles les élèves sont invités à participer, sont organisées toute l'année.